

# L'accueil social à la ferme ou rural en période de pandémie : quelques conseils

Lundi 19 octobre 2020

En ce lundi 19 octobre 2020, le Gouvernement renforce les mesures contre la **propagation de la COVID-19** pendant 1 mois et les conditions sanitaires et de distanciation physique strictes restent d'application.

La Plateforme wallonne d'appui à l'agriculture sociale appelle chacun à respecter ces mesures avec bienveillance et respect pour la santé de toutes et tous. Agissons tous ensemble et prenons soin les uns des autres et de nous-même!

#### Recommandations générales COVID-19 pour les fermes d'accueil social

# L'accueil est déjà en cours ?

L'activité d'accueil social à la ferme ou en milieu rural peut continuer tant qu'elle est organisée dans un cadre respectant scrupuleusement les mesures sanitaires et de distanciation imposées par le Gouvernement et que les 3 partenaires de l'accueil (accueillant, personne(s) accueillie(s) et structure sociale ou de santé) sont d'accord.

Nous vous invitons à rester régulièrement informés de ces mesures sur le site web : <a href="www.info-coronavirus.be">www.info-coronavirus.be</a>. Attention : certaines mesures complémentaires peuvent être prises localement par les autorités communales : consultez le site web de votre Commune ou contactez-là directement pour en savoir plus.

# Les principales mesures COVID -19 d'application dans les fermes d'accueil social :

- ✓ Si l'accueillant et/ou la personne accueillie et/ou son éventuel accompagnateur présente des symptômes du COVID-19 ou si une mise en quarantaine est obligatoire, l'activité doit être annulée. Plus d'informations sur les symptômes du COVID-19 : https://www.info-coronavirus.be/fr/le-coronavirus/
- ✓ Les mesures d'hygiène adéquates sont mises en œuvre. Agissez comme si vous étiez porteur du coronavirus. C'est le moyen le plus simple d'éviter les contaminations.
  - Lavez-vous les mains régulièrement et abondamment. Nous vous recommandons de donner accès à chacun à un robinet et du savon dans un endroit facile d'accès. Essuyez-vous les mains avec une serviette à usage unique. Passez-vous ensuite les mains au gel hydroalcoolique. Un petit truc : imaginez que vos mains sont couvertes de paillettes et qu'il est essentiel de toutes les éliminer lors de ce lavage de mains
  - Gel hydroalcoolique à disposition en permanence
  - En cas de besoin, utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle fermée.
  - Toussez ou éternuez dans votre coude.
  - Ne vous serrez pas la main. Saluez-vous plutôt par un signe de la main.
  - Aérez bien les lieux clos : serre, laiterie, magasin, atelier de transformation, ...
- ✓ Le port du masque pour tous est recommandé, surtout lorsque la distanciation physique n'est pas possible ou que vous êtes dans les espaces fermés : étables,

- laiterie, serre, ... Dans les espaces fermés, laissez les fenêtres et portes ouvertes autant que possible pour faciliter la ventilation.
- ✓ Le partage de matériel est évité au maximum. Veillez à bien identifier les outils utilisés par chacun, à les laver à l'eau savonneuse et désinfecter avec une solution alcoolique (> 70% d'alcool) avant et après utilisation.
- ✓ Utilisez vos propres gants de travail et ne vous touchez pas le visage avec les gants ou les mains nues.
- ✓ Favorisez les activités et rencontres en plein air en gardant <u>au minimum</u> 1.5 m de distanciation physique et le masque
- ✓ Les personnes accueillies évitent tant que possible d'entrer dans les lieux de vie des accueillants et ne vont pas à la rencontre des membres de la famille de l'accueillant. Soyez particulièrement prudents avec des personnes appartenant à des groupes à risques en raison de leur âge, d'une maladie, ... Si la rencontre ne peut être évitée, les règles d'hygiène, de distanciation physique et de port du masque seront respectées.
- ✓ L'accès aux sanitaires doit rester possible en respectant les conditions d'hygiène. Utilisez idéalement des toilettes extérieures quand c'est possible.
- ✓ Pour le repas de midi ou les pauses café, les personnes accueillies se muniront de leur pique-nique et boissons. Le repas est pris à l'extérieur ou dans un espace couvert et ouvert en respectant les mesures d'hygiène et les distances recommandées.
- ✓ En cas d'accueils de plusieurs bénéficiaires dans un seul lieu d'accueil, il est conseillé d'alterner les jours ou moments d'accueil (matin et après-midi par exemple) afin d'éviter qu'ils se croisent.
- ✓ Il est recommandé tant que possible d'éviter d'accueillir le ou les jours où vous recevez d'autres personnes dans le lieu d'accueil (visiteurs, clients du magasin, ...)
- ✓ Le couvre-feu imposé par le Gouvernement doit être respecté (interdiction de circuler entre minuit et 5h du matin).
- ✓ Dans le cas de la présence d'animaux, restez vigilants si des personnes les touchent ou les caressent. Le virus peut être transmis par contact par le pelage de l'animal. Il est recommandé de se laver/désinfecter les mains avant et après avoir été en contact avec un animal. Attention : ne surtout pas désinfecter l'animal au gel hydroalcoolique. Cela pourrait lui causer de graves brulures pouvant aller jusqu'à la mort de l'animal.

#### Vous souhaitez débuter un nouvel accueil en ferme ou en milieu rural?

Actuellement, il est possible de préparer de nouveaux accueils avec l'appui de la plateforme wallonne d'agriculture sociale selon certaines conditions :

- ✓ Toute visite d'un lieu d'accueil ou rencontre organisée pour la préparation d'un accueil devra être organisée de préférence en extérieur ou dans un lieu couvert mais ouvert, dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation requises.
  - Si une personne présente des symptômes avant la rencontre, elle le signale au plus vite afin que la visite soit reportée.
  - Le port du masque est obligatoire pour le personnel et les personnes rencontrées.

- Seules les personnes strictement impliquées et concernées par le projet seront présentes.
- La visite des parties à l'intérieur des bâtiments se fera le plus rapidement possible. Les pièces intérieures seront aérées avant et pendant la visite.
- Les discussions se tiendront au maximum en extérieur.
- Les distances de sécurité (min 1,5 m entre les personnes) seront maintenues en intérieur et en extérieur.
- Pour les lieux accueillant du public extérieur (clients d'un magasin, ferme pédagogique, ...), les visites se feront préférablement lors des jours ou moments de fermeture au public.
- ✓ Chaque accueil sera préparé avec les 3 partenaires : accueillant, structure sociale ou de santé ayant en charge l'accompagnement ou le suivi du ou des bénéficiaire(s) accueilli(s). Quelques questions à se poser :
  - L'accueillant est-il préparé à accueillir dans les conditions actuelles ?
  - La structure sociale ou de santé confirme que le bénéficiaire est en mesure de réaliser les activités en ferme en respectant les mesures de distanciation physique et d'hygiène prescrites?
  - La structure sociale ou de santé est en mesure d'informer correctement le bénéficiaire et d'assurer le suivi et l'accompagnement nécessaires ?
  - Qui fournit le matériel nécessaire ? (gel, gants, savon, masque, ...).

Les règles qui seront arrêtées en concertation prendront en compte les spécificités individuelles et seront reprises par écrit.

✓ Contact tracing: les chargées de mission de la plateforme consigneront leurs. déplacements et les coordonnées des personnes rencontrées lors des visites (nom, prénom, tel). En cas de test positif au COVID-19 dans les 2 semaines suivant la visite, la plateforme ou la personne visitée informera l'autre partie au plus vite

# Des guestions ? Des inquiétudes ? Des idées ? Contactez-nous!

- ✓ Lorraine Guilleaume 081/62.74.59 ou lorraine.guilleaume@accueilchampetre.be pour la Wallonie
- ✓ Martine Leroy 0491/13.95.63 ou m.leroy@province.luxembourg.be pour la Province de Luxembourg

Retrouvez-nous aussi sur notre site web www.agriculturesociale.be ou notre page Facebook https://www.facebook.com/PlateformeWallonneAgricultureSociale

Gardez à l'esprit que d'autres mesures seront annoncées ce 23 octobre 2020. Nous vous tiendrons informés des éventuelles adaptations.

Au plaisir de vous revoir bientôt 😊



L'équipe de la plateforme wallonne de l'agriculture sociale.







#### ANNEXE

# Les bonnes pratiques, d'utilisation d'un masque en tissu

- ✓ Se laver les mains avant et après la mise en place et chaque manipulation
- ✓ Glisser de l'essuie- tout ou un filtre à café dans la poche (penser à changer ce filtre toutes les 4h) le cas échéant ou changez de masque toutes les 4 heures.
- ✓ Mettez le masque d'abord sur votre nez et attachez les rubans du dessus. Mettez le masque sur votre menton. Attachez les rubans du dessous OU glissez les élastiques derrière vos oreilles ou votre tête selon votre modèle de masque.
- ✓ Votre nez, votre bouche et votre menton doivent être sous le masque. Il ne peut pas y avoir d'ouverture sur le côté.
- ✓ Lors du port du masque, il faut absolument éviter de le toucher, ou de le déposer sur des surfaces contaminées. En cas de nécessité, retirez le masque en le manipulant par les élastiques ou cordons, et prévoyez une boîte propre dans laquelle vous le poserez soigneusement. Vous le remettrez en refaisant la démarche en sens inverse. Cette boîte ne servira qu'à cela, et vous la nettoierez.
- ✓ Ne déplacez jamais le masque vers votre cou ou votre front : vous y déposeriez les éventuels virus que vous portez... qui se répandront tout azimut une fois le masque remis sur la bouche !
- ✓ A la fin de l'activité, retirez votre masque en le touchant le moins possible et mettez-le dans le sac avec les filtres usagés (et les gants de travail), et fermez le tout. Et lavez-vous les mains.
- ✓ Pour un réemploi le lendemain, mettre le masque en machine (à 60°C) ou le stériliser en le trempant dans l'eau bouillante pendant 5 minutes. Pour les gants de jardinage, un lavage à l'eau savonneuse est à privilégier (ils ne tiendront pas à 60°).
- ✓ Sinon, laissez reposer le masque et gants au moins 72h de repos, les virus ne résistent pas si longtemps.
- ✓ Ne mettez pas le masque dans le congélateur ou le frigo. Le froid ne tue pas le virus et le masque peut contaminer vos aliments.
- Enfin, les ranger dans un petit sac ad hoc en préparation de la journée suivante!